

AXELLE LEMAIRE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 03 juin 2014 N° 109

Europe du numérique Axelle LEMAIRE réaffirme son soutien à une politique européenne du numérique volontariste

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du numérique, s'est entretenue avec Neelie KROES, Vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire européenne chargée de la stratégie numérique de l'Union.

Axelle LEMAIRE a rappelé, à cette occasion, l'importance d'une démarche européenne coordonnée pour répondre aux enjeux sociaux et économiques attachés au développement de l'économie numérique.

Cette réponse coordonnée est essentielle pour faire valoir les intérêts des citoyens de l'Union européenne dans la réforme de la gouvernance mondiale de l'internet, alors que se tiendra, le 23 juin à Londres, la 50ème réunion de l'ICANN, où Axelle LEMAIRE représentera la France.

La Ministre a rappelé l'importance du volet numérique dans les négociations sur l'accord Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), soulignée par le Conseil national du numérique dans son dernier avis. Axelle LEMAIRE et Neelie KROES se sont accordées sur l'impératif de transparence devant guider les négociations autour du TTIP.

L'Union européenne doit ainsi devenir un acteur incontournable de l'innovation dans les services numériques. Cette ambition suppose que des règles équitables existent pour garantir le respect des droits et la liberté de choix des citoyens européens et pour préserver l'innovation dans les services en ligne.

Axelle LEMAIRE a enfin rappelé son souhait que les opérateurs télécoms disposent d'un cadre réglementaire favorable à l'investissement et à leur compétitivité

Contact presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE :

Elisabeth LABORDE : Conseillère communication et relations avec les médias – Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

